

Compte-rendu synthétique des réunions suivantes

1) Commerce et sécurité du 4 juillet à la Mairie du XIVème



Commerce et sécurité en 2016

- Accueil des participants par :
Carine PETIT, maire du 14^{ème} arrondissement, Conseillère de Paris
Cyril MOURIN, adjoint à la Maire du 14^{ème} en charge du commerce,
Cédric GRUNENWALD, adjoint à la Maire du 14^{ème}, en charge de la prévention, de la Sécurité
Jérôme COUMET, maire du 13^{ème} arrondissement, Conseiller de Paris
Nathalie LAVILLE, adjointe au Maire du 13^{ème}, en charge du commerce
Laurent MIERMONT, adjoint au Maire du 13^{ème}, en charge de la sécurité, de la prévention
- Introduction par **Gérald BARBIER**, vice-président de la CCI Paris, en charge du commerce
- Animation de la conférence par les services de la Préfecture de Police de Paris

1^{ère} partie : vos démarches auprès des services de la Préfecture de Police

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Service pour bénéficier de SMS (site internet CESPLUSSUR)• Mission Prévention Communication de vos commissariats d'arrondissements | Service de Prévention et de Police Administrative
Mission Prévention Communication des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements |
|---|--|

2^{ème} partie : Vigipirate et attaque terroriste

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Présentation du dispositif et de l'état d'urgence• Vigipirate dans mon commerce (surveillance, colis suspect, évacuation...)• Attaque terroriste (dans votre commerce, sur la voie publique, à votre domicile) | Service de Prévention et de Police Administrative |
|--|--|

3^{ème} partie : Infractions les plus courantes

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Présentation des fiches conseils de la Préfecture de Police• Le transport d'argent, la fausse monnaie, l'escroquerie, le vol à l'étalage... | Service de Prévention et de Police Administrative |
|--|--|

2) Prévention et sécurité du 7 juillet à la Mairie du XIVème (pas d'ordre du jour formel)

3) Rencontre et information des associations de commerçants du 11 juillet à l'Hôtel de Ville de Paris



Olivia POLSKI

Adjointe à la Maire de Paris
Chargée du Commerce, de l'Artisanat et
des Professions Libérales et Indépendantes
Conseillère de Paris et du 14^e arrondissement

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation par la SEMAEST du bilan de Vital'Quartier 1 et du dispositif Costo
- Présentation par la Direction de l'Urbanisme du logiciel « simulateur de taxe terrasses et étalages »
- Structure de coopération inter-bailleurs pour la commercialisation des locaux
- Contrat Paris'Commerces
- Plan pour la Qualité de l'Air
- Suppression des sacs plastiques à usage unique
- Fête de la Gastronomie
- Points divers

rajouté à l'ordre du jour : **intervention de Colombe Brossel sur la problématique de lutte contre les incivilités**
et information sur la future « Brigade anti-incivilité » annoncée pour le mois de septembre 2016.

Par un concours de circonstances, ces 3 réunions, initiées par les autorités municipales (Mairie d'arrondissement et Hôtel de Ville de Paris) se sont succédé en quelques jours. Il a semblé opportun d'en faire une synthèse autour de la thématique : *paix-sociale, sécurité et prévention*. Il s'agit en effet, signe des temps, de la préoccupation principale et de la problématique d'intérêt public majeure pour les commerçants comme pour leurs chalandes et aussi bien les riverains et plus généralement les habitants du 14ème arrondissement. Cette problématique fut donc à l'origine de la 7ème commission du conseil de quartier Pernety. Conseil de quartier qui, jusque à la création de la commission « Vivre ensemble, paix-sociale, sécurité » fin 2015, ne s'était guère impliqué ni n'était intervenu dans ce domaine éminemment « sensible » du « vivre ensemble ».

Ce thème de *la sécurité, de la prévention et de la lutte contre les incivilités « urbaines »* est commun et transversal aux 3 réunions. Il était nominalement annoncé pour les deux réunions organisées dans le cadre de la Mairie d'arrondissement et fut ajouté à l'ordre du jour de la réunion d'information des associations de commerçants parisiens où [Olivia Polski](#) a même demandé à [Colombe Brossel](#) de venir présenter [la politique projetée par la Mairie de Paris](#) et singulièrement un de ses « fers de lance » , annoncé de longue date et désormais planifié pour le mois de septembre 2016 (voir plus loin et pièces jointes) : la « [Brigade de lutte contre les incivilités](#) ». Finalement, comme il fallait s'y attendre, l'essentiel de la réunion à l'hôtel de Ville fut consacré à ces questions, au cœur des préoccupations des associations de commerçants, comme de la grande majorité de la population parisienne (voir plus loin).

La réunion Commerce et sécurité du 4 juillet à la Mairie du XIVème

était co-organisée par la Mairie et la Chambre de Commerce de Paris (CCIP) . À visée informative et pratique elle concernait en principe les commerçants du quartier et était la dernière d'une « tournée » sur la plupart des arrondissements parisiens. L'essentiel des interventions à concerné les mesures de circonstances, vigipirate et autres dispositions induites par l'État d'urgence et la situation d'exception du pays qui, pour instructives que furent les conférences des policiers intervenants n'étaient pas du tout au cœur des problèmes préoccupant les commerçants. Aussi ces derniers restèrent-ils un peu sur leur faim quand les représentants de la préfecture de police et Mme la commissaire principale du 14ème expliquèrent que pour les questions plus « quotidiennes » et en rapport avec la problématique générale d'incivilités, de sécurité et de petite délinquance qu'ils affrontent, les commerçants devraient plutôt participer à la réunion du 7 juillet, réunion de concertation et d'information organisée par la Mairie sur le Contrat Sécurité Prévention, à laquelle cependant les commerçants ou leur association n'avaient pas été invités ... Carine Petit n'était pas présente et s'est faite excuser par Cedric Grunenwald. On trouvera en pièce jointe les principaux documents d'information de première urgence transmis par le commissariat et relatifs à la MPC14 (Mission Prévention Communication du 14) .

La réunion Prévention et sécurité du 7 juillet à la Mairie du XIVème fut donc l'occasion d'évoquer les questions concrètes de sécurité, prévention et incivilités avec **Carine Petit**, Mme [Benedicte Margenet-Baudry](#) Commissaire centrale du 14ème et deux autres fonctionnaires de Police du commissariat. On trouvera sur ce lien avec le site de la mairie : le [contrat sécurité prévention 2015 du 14ème](#), qui constitue le cadre formel et réglementaire de ces rencontres. Les points intéressants la commission du conseil de quartier Pernetz et l'Association des commerçants furent évoqués à notre demande pendant ces discussions, principalement :

Jardin ZAC Didot, et Coulée verte (vercingétorix) en rapport avec les vœux votés et validés par le conseil de quartier et les collectifs de quartier concernés.

Mme Carine Petit a confirmé que c'est bien sur une décision discrétionnaire de sa part, assignant toute sa majorité municipale à s'y soumettre, que la volonté générale et son expression démocratique ont été bafoués lors du dernier conseil d'arrondissement. Mme la Maire confirme donc que le jardin zac didot « ne sera jamais fermé » (sans explication ni justification) . Elle confirme également que le "Citystade" de la rue Vercingétorix sera fermé la nuit au plus tard en 2017 à l'occasion des travaux de la "Coulée Verte". Elle considère qu'il est actuellement "non-fermable" (sans expliquer pourquoi) et a pris l'engagement de faire installer des filets autour des grilles empêchant ainsi le bruit des ballons. A la question sur le délai d'installation de ces filets, Mme Petit s'est engagée à en informer "par mail" le collectif COQUA... à suivre.

Concernant les **problèmes d'équipements, de voirie, de signalisation, des aménagements des espaces publics et des mesures contre les incivilités,**

objets de réclamations et de demandes

précises et argumentées des habitants et riverains de la Rue du Moulin de la Vierge, Carine Petit et Sylvie Legin ont publiquement renouvelé leur parfaite indifférence à ces demandes et persistent à les ignorer totalement, en dépit des **engagements publics qui avaient été pris dernièrement sous la pression du député Pascal Cherki** (voir [reportage Tele14](#)). Carine Petit moquera même les « chicanes miracles » ... des équipements qui n'ont pourtant rien de miraculeux et sont très concrètement et efficacement en usage dans le quartier, en dépit de ses dénégations, et répondant parfaitement à leur fonction et aux attentes des usagers (voir [reportage Tele14](#)).



Concernant le :
harcèlement abusif des commerçants par les agents de la DDP,
dès lors qu'il s'agit d'initiatives relevant de la Municipalité et non de la préfecture de Police, le commissariat n'avait pas vocation à répondre et là encore Mme Carine Petit a ignoré le rappel des protestations des commerçants, encore une fois en dépit des interventions de Pascal Cherki, Cyril Mourin et Amine Bouabbas et des courriers adressés par Pascal Cherki, déjà l'année dernière, à l'administration et à l'Hôtel de Ville désignés comme responsables des agents ayant commis ces abus . Ce point a également été abordé lors de la réunion à l'Hôtel de Ville (voir plus loin).

Concernant les

Interventions des forces de maintien de l'ordre dans les cas de désordres, trafics, délinquance, vacarme , racket, vandalisme et tapage nocturne

toutes nuisances et incivilités déplorées par les commerçants et habitants et ***en forte recrudescence dans le quartier depuis 18 mois***, Mme Margenet-Baudry a invité les habitants à appeler le commissariat (voir document joint sur la MPC14). Le problème est que son collègue du SPPAD intervenant lors de la réunion du 4 juillet nous a clairement fait comprendre que vu l'État d'Urgence et le manque drastique d'effectif il y avait fort peu de chance qu'hormis dans le cadre des interventions de type vigipirate, il y ait une réaction rapide et concrète des services de police à des incidents jugés mineurs, tels ceux que subissent régulièrement les commerçants et riverains des lieux troublés. Mme Margenet-Baudry a également rendu compte des résultats concrets des enquêtes de police menées contre le petit réseau de trafiquants qui s'étaient implantés à pernety-ouest et annoncé la mise en place très prochaine de certaines des mesures préventives souhaitées par les riverains des zones « à risque » à titre au moins dissuasif (camera de surveillance au coin pernety-vercingetorix). Ce point a également été abordé lors de la réunion à l'Hôtel de Ville (voir plus loin).

L'accent a été mis, par les représentants de la 7ème commission et ceux du collectif COQUA sur la

prise en charge socio-éducative et la réinsertion sociale des jeunes impliqués dans ces désordres

et donc « la responsabilité des autorités locales, à commencer par la mairie, d'obtenir et de donner aux organismes tels FEU VERT, le CEPIJE, le MOULIN, FLORIMONT, etc..., qui œuvrent dans notre quartier à l'animation, l'encadrement et l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, les moyens de fonctionner sur les périodes et

horaires correspondant aux besoins des usagers ». Il leur a également été rappelé la demande collective de la population que soient mis en place « des lieux et structures accueillants pour les noctambules, sans qu'ils soient source de conflit avec la population qui souhaite dormir. ». Réponse positive et instructive de Joël Dupin responsable de l'association Feu vert pour la porte de Vanves et en cours d'implantation dans le quartier Pernety.

Les représentants du Conseil de quartier et ceux du collectif COQUA se sont émus de l'« autisme » manifesté par Mme La Maire et ses adjoints présents et du déni de réalité qui en résulte avec les effets dommageables pour les habitants, effets désastreux qui sont maintenant notoires , singulièrement pour le « vivre ensemble » pourtant revendiqué par la Maire de Paris (voir en pièce jointe, lettre adressé par COQUA à Mme Hidalgo et à Carine Petit)

Rencontre et information des associations de commerçants du 11 juillet à l'Hôtel de Ville de Paris.

L'essentiel de la rencontre fut consacré à l'intervention de Colombe Brossel et à la principale nouveauté annoncée par la Mairie de Paris : le remplacement de la [DPP, la direction de la prévention de la protection](#) par la future : *Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP)*. L'essentiel des points abordés par Mme Brossel avec les commerçants parisiens sont assez clairement détaillés dans l'article de 20 minutes, reproduit page suivante. Dans ce contexte professionnel les représentants des commerçants ont évoqué leurs préoccupations en rapport avec leur pratique, tels les ventes à la sauvette et trafics dérivés divers, mais ce sont pourtant les mêmes problèmes que ceux évoqués dans les réunions à la Mairie qui ont suscité la plupart des questions et commentaires.

Brigade d'intervention contre les incivilités ou brigade de racket et de harcèlement des commerçants ?

À ce propos, tout en saluant la prise en compte de ces préoccupations majeures de leurs administrés par les services de la Mairie de Paris, dont témoigne l'intervention de Colombe Brossel et l'annonce de la mise en œuvre (mi-septembre) de la Brigade d'Intervention (de la lutte contre les incivilités : voir page suivante), nous avons fait observer à Colombe Brossel et à Olivia Polski que la prochainement défunte DPP avait un passif assez lourd aux yeux des commerçants parisiens et singulièrement ceux du quartier Pernety-Plaisance. En pratique et ce depuis plusieurs années les commerçants ont été les seuls à pouvoir apprécier le zèle des agents de la DPP qui n'ont été aperçus dans le quartier, au fil de ces deux dernières années, qu'à l'occasion de leurs opérations « coup de poing » contre les « chaises qui dépassent » des terrasses de bistro ou les pots de fleurs exposés par les fleuristes, etc. La totale inefficacité (et innocuité) en matière de sécurité et paix-sociale, le caractère clochemerlesque, ridicule, abusif et totalement antinomique de ces

interventions (rares mais toujours « remarquées ») avec les attentes des commerçants, des riverains, et des habitants du quartier en la matière, nous ont déjà conduits à protester (depuis 2 ans) auprès de la mairie et du député P.Cherki qui, il est vrai était intervenu auprès de l'Hôtel de Ville et de la DPP, mais jusqu'ici sans le moindre résultat... Nous avons donc de sérieux doutes quand aux évolutions annoncées et avons exprimé le vœu qu'à l'occasion de la transformation de la (maudite) DPP en DPSP les mutations d'effectif et les missions qui leurs seront affectées ne consistent plus à aller racketter les commerçants « vaches à lait » au profit des caisses d'une administration impécunieuse, mais à affronter les problèmes réels qui préoccupent de plus en plus gravement les citoyens parisiens et qui, encore une fois sont : ***les incivilités de type : désordres, trafics, vacarme, racket, vandalisme et tapage nocturne*** et non pas les crottes de chiens et les mégots¹ et moins encore les chaises ou les pots de fleurs des commerçants sur les trottoirs du quartier Pernety-Plaisance dont les riverains de l'emblématique rue Raymond Losserand sont au contraire les usagers satisfaits !

Sachant en outre que les petits conflits occasionnels associés à ces « débordements » sont toujours très facilement réglés à l'amiable et sans qu'il soit nécessaire de mobiliser des « brigades d'intervention » qui auraient mieux à faire ailleurs, par exemple dans les parcs ouverts la nuit dont les riverains aimeraient

1

Déjections, mégots et autres pollutions des trottoirs et espaces parisiens qui ne suscitent aucune verbalisation des « brigades de choc » dès lors que les contrevenants sont généralement insaisissables et insolubles, à l'inverse du placide manant commerçant qui, étant régulièrement patenté et clairement localisé, en devient taillable et corvéable à merci. Il est clair que c'est beaucoup plus rentable, beaucoup moins risqué et beaucoup moins fatigant pour les « brigadiers » de taxer la chaise débordante ou le pot de fleur invasif des placides commerçants qui ne peuvent qu'obtempérer et payer, que d'aller poursuivre les contrevenants anonymes, réfractaires et potentiellement dangereux (sans parler de leurs chiens...)

bien pouvoir dormir ... ou a poursuivre les auteurs de troubles délictueux du type ventes à la sauvette, commerces illicites et activités de blanchiment associées, prostitution « logée », circulations prohibées en tous genres, etc.

Quoiqu'il en soit nous avons conclu ce point avec Mme Polski en le résumant ainsi :

Si les « descentes » de la nouvelle brigade de choc visent désormais non plus les placides et besogneux commerçants qui essaient laborieusement de maintenir leur activité , mais les dealers et autres vacarmeux troublant jour et nuit les espaces verts et publics, les revendeurs de recels de rue, les officines lycamobile de blanchiment, les

colleurs d'affiches sauvages et autres barbouilleurs de façades, les maîtres chiens souilleurs, les arpenteurs motorisés de zones piétonnes, les répandeurs de mégots et autres salopeurs de trottoirs , alors elles seront les bienvenues.

Tout comme sont les bienvenus les jeunes précaires désœuvrés qui errent dans le quartier au titre de « médiateurs de nuit » et qui sont bien sympathiques mais sont surtout d'une parfaite inutilité et innocuité et ne font rien et ne servent absolument à rien, en regard des problèmes sociaux quotidiens qu'ils sont supposés « médier ».



Depuis octobre 2015, la mairie de Paris traque les fumeurs qui jettent les mégots par terre. - THOMAS COEX / AFP

Fabrice Pouliquen



Publié le 13.06.2016 à 07:05
Mis à jour le 13.06.2016 à 07:05

The screenshot shows the top navigation bar of the 20 Minutes website. It includes a search bar, social media links (Facebook 1.8M, Twitter 1.9M, Google+ 108K), and a notification bell. Below the navigation bar, there are category tabs: Actualité, Entertainment (highlighted in red), Economie, Sport, Locales, and T'as vu?. A secondary navigation bar lists various French cities: BORDEAUX, LILLE, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, NANTES, NICE, PARIS, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE. The main article title is "Paris aura bientôt sa brigade de lutte contre les incivilités". The sub-headline reads: "POLICE MUNICIPALE Elle comptera 1.500 inspecteurs de sécurité chargés de traquer les jets de mégot par terre, les déjections canines, les terrasses qui débordent, les nuisances sonores..."

POLICE MUNICIPALE Elle comptera 1.500 inspecteurs de sécurité chargés de traquer les jets de mégot par terre, les déjections canines, les terrasses qui débordent, les nuisances sonores... [Les amendes de 68 euros pour jets de mégots par terre](#), dressées depuis le

1er octobre, était un premier signe. Paris veut traquer part en guerre contre les incivilités du quotidien. Les pipis contre le mur, les terrasses qui débordent, les déjections canines, les nuisances sonores...

Ce lundi après-midi, au conseil de Paris, [Colombe Brossel, adjointe chargée de la sécurité](#), présentera la prochaine étape : la création, le 12 septembre prochain, de la brigade de lutte contre les incivilités. *20 Minutes* fait le point.

Qui était jusque-là en charge de la lutte contre ces incivilités ?

La mission était principalement dévolue à la [DPP, la direction de la prévention de la protection](#). Le service compte 1.200 membres, parmi lesquels des agents d'accueil et de surveillance, qui protègent les bâtiments publics, des correspondants de nuit mais aussi 700 inspecteurs de sécurité, « les seuls en fait à verbaliser au sein de cette direction », précise Philippe Hsu, [syndicaliste CGT](#).

Mais d'autres services de la ville se mêlent à cette lutte. Dans les parcs et jardins, ce sont ainsi les gardiens de square, rattachés à la [direction des espaces verts](#), qui dressent les PV. « Ce cloisonnement des agents verbalisateur est inefficace, note Colombe Brossel. Surtout, ils ne sont pas assez nombreux. En particulier le soir, la nuit et les week-ends. »

Qu'est-ce qui changera le 12 septembre ?

La **DPP** laissera place à la [Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection \(DPSP\)](#). Le nombre d'agents y sera nettement revu à la hausse. « De 1.200, nous passerons à 1.900, précise Colombe Brossel. Avec un fort accent mis sur les inspecteurs de sécurité qui seront 1.500. » En uniforme, ils traqueront toutes les incivilités du quotidien sur tout l'espace public parisien. L'autre grande nouveauté est la création d'une **brigade d'intervention**, une sorte d'équipe de choc de la lutte contre les incivilités. « Elle sera composée de 320 agents qui auront vocation d'intervenir soir, nuit et week-end pour répondre aux situations d'urgence et renforcer les dispositifs de sécurité locaux », précise Colombe Brossel.

Des embauches en perspective ?

En ces temps de restrictions budgétaires, ne rêvez pas trop : la ville de Paris n'embauchera pas 700 inspecteurs de sécurité d'ici septembre. « Nous allons ouvrir 32 postes », précise tout de même Colombe Brossel. Pour le reste, la mairie de Paris mise sur des regroupements de services. Elle a proposé à 140 gardiens de square d'intégrer cette brigade, mais aussi à 110 agents de surveillance de Paris [les « pervenches »] actuellement mis à la disposition de la préfecture de police de Paris pour la verbalisation du stationnement irrégulier.

S'agit-il d'une police municipale déguisée ?

Anne Hidalgo s'y est toujours refusée. Cela y ressemble toutefois de plus en plus même si, au conseil de Paris, le [groupe UDI-Modem](#) et [Les Républicains](#) veulent aller plus loin. « Il est temps qu'Anne Hidalgo demande à ce que ces inspecteurs de sécurité aient les mêmes compétences que les agents de police judiciaire adjoints, exige Nathalie Koscuisko-Morizet, chef des Républicains. Aujourd'hui, ils dressent des contraventions mais ne peuvent exiger les papiers d'identité de la personne verbalisée. Ce qui pose tout de même problème. » NKM craint alors une réforme qui vise plus à accroître le nombre de PV qu'à sécuriser les Parisiens. Philippe Hsu y voit lui aussi « une réforme pour faire de l'argent. » « Nous avons auparavant de nombreuses actions de services publics proches des Parisiens, explique-t-il. Celui, par exemple, d'accompagner les personnes âgées dans leur démarche administrative ou d'aider les victimes de vols à refaire leurs papiers d'identité. Ces actions sont aujourd'hui délaissées au profit des missions de verbalisation. »

« Ces missions de services publics continuent », répond Colombe Brossel qui réfute également l'instauration d'objectifs chiffrés au sein de cette future brigade. Quant à l'augmentation du nombre d'inspecteurs de sécurité, « elle doit permettre aussi de mettre plus d'agents en uniforme dans Paris et dissuader ainsi les incivilités », justifie-t-elle.

Annnonce de la Ville de Paris :

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a annoncé lors du [Conseil de Paris de juin](#) la création d'une brigade de lutte contre les incivilités. Avec des effectifs renforcés et une organisation modernisée, la nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) fondera son action autour de trois piliers: réactivité, efficacité et proximité.

PARIS **#CONSEILDEPARIS**

UNE BRIGADE POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS AU QUOTIDIEN

1900 agents
La Brigade intégrera la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) dont les effectifs vont quasiment doubler.

dont 320 agents
pourront intervenir 24h24 7j/7

**AIDE-MÉMOIRE
FICHE RÉFLEXE
ET COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES**

**APPEL EN URGENCE
POUR UNE INTERVENTION IMMÉDIATE**

Votre attention est attirée par des faits suspects	Vous venez d'être victime d'une infraction	Vous êtes témoin d'une infraction en cours	Vous avez interpellé l'auteur d'une infraction en flagrant délit
Vous devez composer le 17 pour Police Secours (24h/24, 7j/7)			
Vous pouvez également appeler la salle radio du commissariat du 14 ^{ème} , 24h24 / 7j/7 01-53-74-14-50			
<i>Dans tous les cas, vous devrez préciser :</i>			
<i>La raison de l'appel</i>	<i>Le lieu de la commission des faits</i>	<i>Moyen et direction de fuite du ou des auteurs</i>	<i>Le signalement du ou des auteurs</i>

APPEL POUR UNE INTERVENTION DIFFÉRÉE

Pour communiquer tout renseignement utile, signaler des faits de délinquance ou faire suite à une demande de recensement des besoins en matière de sécurité, vous pouvez vous adresser à la Mission de Prévention et de Communication.

Téléphone : 01-53-74-14-13
(du lundi au vendredi, entre 8h et 18h)

Mail : ciat14-mpc@interieur.gouv.fr

CONFIDENTIEL

Téléphone : 01-53-74-14-13 Mail : ciat14-mpc@interieur.gouv.fr Fax : 01-53-74-13-05

Paris, le 29 juin 2016

Madame la Maire,

Depuis près de 10 ans, les habitants de Pernety-Ouest – rues Pernety, Guillemot, Vercingétorix, Ventadour, Holweck, Desprez, Cange, Ouest se sont plaints auprès des élu/es successifs de la dégradation de la vie quotidienne et des rapports sociaux.

COQUA, collectif d'habitants et usagers du quartier Pernety-Ouest, créé fin 2014, a repris à son compte ces questions.

L'objectif de notre collectif est l'amélioration significative de la vie au quotidien des habitants de tous âges, dans des espaces publics sûrs et sereins, offrant des activités socio-économiques, culturelles et ludiques de qualité, dans lesquelles chacun/e trouve sa place.

Vous avez reçu notre collectif à plusieurs reprises.

Nous constatons cependant que la quasi-totalité de nos questions restent sans réponse. Seul le 73 rue Pernety a retrouvé sa sérénité, en raison des décisions de fermeture administrative prises par le Préfet de Police, suite aux interventions et constats du commissariat. Le changement de club de prévention, que nous avons demandé, est trop récent pour avoir des résultats tangibles. Le renforcement des actions et enquêtes menées par la Police a été constaté par les habitants mais reste très insuffisant par rapport à l'ampleur des problèmes rencontrés.

Devant les dysfonctionnements dont les habitants et riverains sont victimes, à savoir :

la cohabitation obligée avec les dealers, qui circulent et se déplacent au fil des interventions policières, et autres trafiquants et receleurs

les comportements dangereux et agressifs des conducteurs de 4 roues et 2 roues sur les trottoirs et voies piétonnes

les vacarmes nocturnes insupportables sur le terrain de basket, situé face au 81 rue Vercingétorix, vacarmes résonnant jusqu'à 3 ou 4 heures du matin jusqu'au 91 rue Vercingétorix et associant des enfants de plus en plus jeunes

les vacarmes nocturnes insupportables sur la « coulée verte », ouverte 24h/24 depuis sa création, notamment face au 85 et 91 rue Vercingétorix et autour du « baby-foot » proche du foyer ADOMA

les comportements incivils et bruyants sur l'ensemble du périmètre, allant jusqu'à la confiscation de territoires

les agressions envers des passants (ex : coups et blessures le 30 mai 2016 vers 22 heures)

nous vous avons exposé nos analyses, nos demandes, nos propositions depuis décembre 2014.

Nous refusons de devenir, comme le sont déjà d'autres espaces du 14^{ème}, un quartier où sont tolérés ces comportements et activités et souhaitons voir assurée la paix sociale dans tout l'arrondissement.

Nous refusons que cette situation perdure et n'avons jusqu'à ce jour aucune information qui lèverait nos craintes, bien au contraire.

Pire : de façon arbitraire et incompréhensible pour les habitants, appuyée par votre majorité municipale à laquelle vous l'aviez ordonné, vous avez refusé d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement réuni le 20/06/16 les 2 vœux portant sur les nuisances nocturnes. Dans le vœu de COQUA, que nous avons déposé dans les délais règlementaires, était et reste demandé que le terrain de basket soit fermé de 23h à 7h et que soient renforcés sur la « coulée verte » les effectifs de surveillance assermentés, comme dans les parcs publics que la Mairie de Paris a décidé d'ouvrir 24h/24.

Ce vœu, comme celui demandant la fermeture du square Didot, avait été adopté successivement par la commission « Vivre ensemble, paix sociale et sécurité » et par le Conseil de quartier Pernety (15/06/16).

Vous avez osé annoncer publiquement qu'il n'y avait pas lieu de recourir à la procédure d'urgence et que les vœux seraient traités au Conseil d'arrondissement de septembre 2016, alors que la situation, depuis plusieurs années, est paroxystique en été.

Ainsi, nous maintenons plus que jamais toutes nos demandes au nom des habitants qui veulent vivre et dormir en paix, exaspérés par des situations qui perdurent faute de volonté politique et de décisions énergiques adaptées qui permettraient d'assurer enfin la tranquillité et la sécurité auxquelles ils ont tout simplement droit.

Nous demandons aux autorités locales, à commencer par la mairie, d'obtenir et de donner aux organismes tels FEU VERT, le CEPIJE, le MOULIN, FLORIMONT, etc..., qui œuvrent dans notre quartier à l'animation, l'encadrement et l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, les moyens de fonctionner sur les périodes et horaires correspondant aux besoins des usagers.

Nous leur demandons également de mettre en place des lieux et structures accueillants pour les noctambules, sans qu'ils soient source de conflit avec la population qui souhaite dormir.

Nous considérons et faisons savoir que votre responsabilité pleine et entière est d'ores et déjà engagée pour la survenance de tout dommage, incident ou événement lié, en particulier, à votre décision du 20 juin 2016.

Enfin, nous regrettons de ne pas avoir reçu de votre part la date de notre prochaine rencontre, dont nous vous avons demandé qu'elle ait lieu avant l'été.

Salutations citoyennes

COQUA

75coqua14@gmail.com

Copie adressée à Madame HIDALGO, Maire de Paris.

Copie au réseau : VIVRE LA VILLE